



## Mon Enfant est malade

(fièvre supérieure à 38°, toux, diarrhée, vomissements...)

**Je ne le mets pas en collectivité !**

Les symptômes durent moins de 3 jours

La fièvre ou les symptômes persistent

Il a un comportement inhabituel, une fièvre mal tolérée

Et si son état n'est pas inquiétant



**Je prends RDV avec mon médecin traitant ou prend un avis médical**

Le médecin pose un autre diagnostic, il ne prescrit pas de test PCR

Un médecin prescrit un test Covid



**Négatif**

**Positif**

Mon enfant peut retourner en collectivité dès qu'il n'est plus malade.

PCR et certificat de non contagion non nécessaires.

Je garde mon enfant à la maison le temps défini par le médecin.  
S'il n'est plus malade, le retour en collectivité est possible après 7 jours.  
PCR de contrôle et certificat non nécessaires.

